

Montreuil-sous-Bois, le 21 juin 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 11 juin 2013 : les professionnels de la filière des fruits et légumes appellent à la mise en avant des productions françaises

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 11 juin 2013, sous la présidence de Patrick Trillon.

En début de séance, les professionnels ont évoqué les conditions de déroulement de campagne très inhabituelles : difficultés dans les productions légumières avec les plantations et les semis, retard d'entrée en production pour tous les produits et dans toutes les régions des pays de l'Union européenne, avec d'éventuels risques de télescopage non seulement pour un produit mais également entre les produits,... Les représentants professionnels ont appelé l'aval à mettre en avant la production française et les consommateurs à accompagner cette démarche.

Information sur l'appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie »

Les services du ministère de l'Agriculture, de l'Agriculture et de la Forêt ont présenté aux membres du Conseil un point d'information détaillé sur l'appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie » (objectifs, modalités pratiques du dispositif,...).

Cet appel à projets a été lancé par le ministère, pour l'année 2013, afin d'accompagner des collectifs d'agriculteurs porteurs de démarches agro-écologiques, visant à concilier performance économique et environnementale des exploitations. Il s'inscrit dans le projet agro-écologique pour la France, présenté par le ministre à l'occasion de la conférence nationale « Produisons autrement » du 18 décembre 2012.

Point sur les sujets phytosanitaires

Le sous-directeur de la qualité et de la protection des végétaux à la direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère en charge de l'agriculture a proposé aux membres du Conseil une information sur les différents sujets phytosanitaires pour les filières fruits et légumes (évolutions de la réglementation, questions des usages mineurs, suppression de molécules,...) et sur les actions et stratégie privilégiées par la DGAL en matière phytosanitaire.

La grande évolution des pratiques culturales dans les filières fruits et légumes, avec des progrès notables (lutte raisonnée, production intégrée), représente un atout de compétitivité important, tout en permettant de pouvoir répondre aux défis sociétaux sur l'alimentation.

À cette occasion, les professionnels ont souligné leur besoin d'accompagnement, notamment en matière de recherche, pour continuer à évoluer dans ces pratiques.

Groupe de travail « PAC-OCM » sur les dispositions d'application de l'OCM unique : les discussions se poursuivent

Les professionnels ont été informés de l'avancement de la réflexion du groupe de travail du Conseil sur la PAC et l'OCM, qui s'est réuni le 16 mai dernier.

Le groupe de travail a décidé de poursuivre ses discussions pour élaborer des propositions relatives aux dispositions d'application pour les fruits et légumes de l'ensemble de l'OCM unique, concernant :

les dispositions applicables actuellement, soit pour les améliorer (dans le souci d'une meilleure lisibilité du texte et de sa facilité d'application), soit pour les modifier de façon plus importante (dispositions ayant donné lieu à des difficultés d'application ou souhaits d'évolution);

FranceAgriMer, établissement national du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr

les dispositions à créer dans le cadre de l'application de mesures nouvelles, demandées dans le texte de délibération des professionnels adopté lors du Conseil fruits et légumes de FranceAgriMer du 9 avril dernier.

Le prochain groupe de travail « PAC-OCM » se réunira le 27 juin 2013. Ses propositions devraient être soumises à l'avis du prochain Conseil spécialisé fruits et légumes de FranceAgriMer.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées se réunira le 4 septembre 2013.